PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

Convocation: 18 septembre 2019

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 8 Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-cinq septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal de Villecroze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rolland BALBIS, Maire.

<u>Présents</u>: Rolland BALBIS, Rose-Marie ESCARRAT, Pierre CONSTANS, Vincent VAGH-WEINMANN, Lydie BOTTACCHI, Joëlle SWANET, Anne-Marie DEBORRE, Bertrand BUTIN

<u>Absents ayant donné procuration</u>: Elisa BALBIS à Rolland BALBIS, Jean-Louis ROUX à Pierre CONSTANS, Sylvie NICOLLE à Rose-Marie ESCARRAT

Absente excusée : Martine FAYAUBOST

Absents: Christophe GUIOL, Yves VACCARI, Brice DELAHOCHE

Secrétaire de séance : Bertrand BUTIN

Ordre du jour :

Eau et assainissement :

- 1. Approbation du rapport d'activité du service eau/assainissement 2018
- 2. Modification des tarifs de l'eau potable

Administration générale :

- 3. Convention relative à la transmission des données de l'état civil par internet à l'INSEE
- 4. Mise en place des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)
- 5. Demande de subventions au Conseil Départemental
- 6. Décisions Modificatives
- 7. Motion contre la destruction des services publics de proximité

Urbanisme:

- 8. Avis sur l'acquisition de 2 parcelles par la commune
- 9. Immeuble « Toledo » : état d'abandon manifeste, expropriation au profit de la commune
- 10. Projet de rénovation Urbaine : Autorisation de déclencher la tranche conditionnelle 1

Affaires diverses

Objet : Délibération approuvant le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 juin 2019

Aucune observation sur le procès-verbal de la séance du 26 juin 2019 qui est adopté à l'unanimité

POINT 1 - D 52 2019 : Approbation du rapport d'activité du service eau/assainissement 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis très favorable sur le rapport annuel pour le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du service public d'assainissement et note que le taux d'impayés de nos clients reste beaucoup trop élevé.

➤ POINT 2 - D 53 2019 Modification des tarifs de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, vote la création de la nouvelle tranche proposée ainsi que la répartition des prix au m3.

POINT 3 – D 54 2019 Convention relative à la transmission des données de l'état civil par internet à l'INSEE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, vote l'autorisation donnée à M. Le Maire de signer cette convention.

POINT 4 – D 55 2019 Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés que l'ensemble des agents de la collectivité de catégorie C ou B peut effectuer des heures supplémentaires ou complémentaires en raison des nécessités de service dans les conditions définies par la loi.

POINT 5 – D 56 2019 Demande de subvention au Conseil Départemental

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés, autorise M. Le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.

POINT 6 - D 57 2019 Décision Modificative N°4 Budget Commune

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés, adopte cette décision modificative budgétaire.

POINT 7 - D 58 2019 Motion contre la destruction des services publics de proximité

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés

- demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité
- demande que la trésorerie soit maintenue et renforcée afin d'exercer ses missions dans de bonnes conditions.

POINT 8 - D 59 2019 Avis sur l'acquisition de 2 parcelles par la commune

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés, donne pouvoir à M. le Maire pour essayer de trouver un accord et continuer la procédure.

POINT 9 - D 60 2019 Immeuble « Toledo » : état d'abandon manifeste, expropriation au profit de la commune

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés, donne pouvoir à M. le Maire pour finaliser la procédure d'abandon manifeste et d'expropriation au profit de la commune.

POINT 10 – D 61 2019 Projet de rénovation urbaine : autorisation de déclencher la tranche conditionnelle 1

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés, donne pouvoir à M. le Maire pour signer l'Acte d'Engagement de la tranche conditionnelle N°1.

AFFAIRES DIVERSES

À 19h30 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.